

# RÈGLEMENT CONCOURS D'ENTRÉE 2018 L'ÉCOLE DU TNB



**Théâtre National de Bretagne**  
Direction Arthur Nauzyciel  
1 rue Saint-Hélier, CS 54007  
35040 Rennes Cedex  
**T-N-B.fr**

# UN NOUVEAU PROJET ARTISTIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Avec un acteur/metteur en scène à la tête du TNB, et donc de l'École, la pensée qui anime le projet du théâtre peut se déployer également de manière cohérente au cœur même du projet pédagogique de l'École. Pour la première fois depuis sa création, le directeur du TNB devient aussi celui de l'École. Un nouveau projet pédagogique sera donc mis en place avec l'accueil de la prochaine promotion. Arthur Nauzyciel a souhaité en partager la conception avec l'acteur Laurent Poitrenaux. Ce projet, conçu autour d'un groupe d'artistes et chercheur associés au TNB permettra de développer une formation de l'acteur pluridisciplinaire et ouverte sur l'international. Ils constituent une communauté humaine dont le regard, le travail, le talent contribuent à déplacer le TNB et son École vers de nouveaux territoires imaginaires, artistiques et géographiques. Cette communauté est formée des metteurs en scène Jean-Pierre Baro, Julie Duclos, Vincent Macaigne, Guillaume Vincent, des chorégraphes Damien Jalet, Sidi Larbi Cherkaoui, Gisèle Vienne, des performeurs Mohamed El Khatib, Phia Ménard, des écrivains Marie Darrieussecq, Yannick Haenel, des plasticiens Valérie Mréjen, M/M (Paris), Xavier Veilhan, des musiciens Albin de la Simone, Keren Ann. D'autres artistes viendront partager et transmettre leur processus de création avec les élèves, parmi lesquels Pascal Rambert, Éric Vigner, Madeleine Louarn, Philippe Quesne, Wajdi Mouwad, Caroline Giuela Nguyen.

**L'École d'acteurs se veut être, en regard du projet artistique du TNB, comme le prolongement ou l'origine, le laboratoire ou la critique de ce qui se joue sur le plateau.** Le théâtre et son École deviennent alors un véritable lieu de recherche, de renouvellement et de compréhension de notre discipline, aussi bien pour les élèves que pour les intervenants. En plus de l'enseignement des fondamentaux du théâtre, elle doit permettre aux étudiants de s'inscrire dans un champ artistique et un monde plus vastes : en les initiant aux autres disciplines, en leur faisant rencontrer de grands artistes et penseurs, et en leur permettant de se jouer des frontières géographiques. Les élèves doivent se préparer à construire un théâtre qui sera le leur dans le monde à venir.

# DIRE LIRE ÉCRIRE

3

**La langue est au cœur de ce projet. Le langage structure la réalité dans laquelle nous vivons.** Une grande attention sera portée à la langue française, inhérente au travail d'acteurs, à sa maîtrise et à la « lecture ». En plus du travail à la table et d'ateliers d'écritures, ce travail approfondi autour de la lecture et de l'énonciation se prolongera lors de classes d'interprétations dirigées par des acteurs, qui parraineront chacun un petit groupe d'élèves. Dans ce rapport de proximité, chacun travaillera tout au long de l'année, un rôle du répertoire. Nous travaillerons également la notion de « traduction » : traduction textuelle d'une part, afin d'étudier le voyage du sens, d'une langue à l'autre, et en quoi cela affecte le travail de l'acteur ; traduction formelle d'autre part, afin de comprendre comment un texte peut devenir une image, comment une image se traduit en mouvements.

Il est par ailleurs essentiel aujourd'hui de parler couramment une langue étrangère en plus de sa langue. Pouvoir jouer et communiquer dans une autre langue ne peut qu'ouvrir un champ de nouvelles collaborations possibles dans l'avenir, en France ou à l'étranger. D'une manière générale, l'École sera un lieu de rencontre et de confrontation des pratiques et des esthétiques.

## LES STAGES LES MASTER- CLASSES

L'École est un laboratoire, un lieu d'expériences et de recherche dont l'enjeu est de transmettre et d'inventer un rapport sensible au monde, pour que chaque élève développe sa singularité d'acteur tout en se constituant ses propres outils au cours des apprentissages. Des stages de pratique sur plusieurs semaines seront dirigés par les artistes associés au TNB, ainsi que par les artistes français ou étrangers invités lors des saisons. Ateliers de pratique théâtrale, mais aussi chorégraphique, musicale, d'écriture, de jeu pour la caméra ou liés aux arts visuels, ils s'inventeront en écho aux saisons et viseront le croisement des disciplines.

## L'ACCOMPAGNE- MENT DES TRAJECTOIRES PERSONNELLES

Dès le dossier de candidature, chacun des élèves devra proposer un projet personnel qu'il développera et concrétisera lors de la troisième année. Par le biais de compagnonnages, l'École s'attachera à créer les conditions d'une relation privilégiée avec les acteurs et les artistes associés au TNB. Cet accompagnement aidera les élèves à faire évoluer leur projet personnel, et à mieux se situer dans l'évolution de leur parcours.

D'une manière générale, les élèves seront au cœur du fonctionnement et de la politique du TNB. Ils travailleront en lien avec ses différentes équipes : en menant des actions culturelles avec les relations publiques, en accompagnant les formations en milieu scolaire, dans le suivi du travail des chargés de productions, ou encore à l'occasion de courts stages techniques auprès des techniciens du TNB.

## ART ET POLITIQUE : LES NOUVEAUX AXES DE LA LICENCE UNIVERSITAIRE

Le lien avec d'autres disciplines est de nature aussi bien pratique que théorique. Dans le fond, tout relève du théâtre, tout le sert. Il est important, par exemple, de comprendre comment la littérature a influencé la musique qui a donné une pièce qui est devenue un opéra, et dans quel contexte...

L'inscription des élèves en Licence Arts du spectacle – parcours « métier de l'acteur » à l'Université Rennes 2 permettra de mettre en résonance les apports théoriques universitaires avec la pratique de l'École. L'enseignement des esthétiques du théâtre sera traité de manière transversale en l'inscrivant plus largement dans le champs de l'Art et du Politique. Mises en perspective avec les sciences humaines, de nouvelles disciplines seront enseignées en collaboration avec d'autres écoles et départements de l'Université : architecture, musicologie, sociologie, anthropologie ou encore sémiologie.

## LA DIMENSION INTERNATIONALE

À l'image du projet artistique du TNB, le projet pédagogique s'écrit dans une conscience européenne et résolument tournée vers l'international. Tout en consolidant les partenariats dans lesquels l'École s'inscrit actuellement, les liens avec d'autres lieux seront développés, écoles de théâtre européennes, mais aussi Centres d'art, écoles d'art et d'architecture. Des échanges ou années croisées avec des écoles étrangères seront envisagés au cours de la formation qui pourront prendre la forme de stage d'un semestre à l'étranger en 3<sup>e</sup> année.

## UNE FORMATION DIPLÔMANTE

À l'issue de leurs trois années d'étude, les élèves de l'École pourront obtenir le Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien (DNSPC), délivré par le TNB, ainsi qu'une licence Arts du Spectacle mention Études théâtrales parcours « métier de l'acteur », délivrée par l'Université Rennes 2. La validation de la formation de l'École répond spécifiquement à la définition du métier de l'acteur. Il est précisé par les référentiels annexés à l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2008.

# FRAIS DE SCOLARITÉ ET BOURSES

Les études à l'École du TNB sont gratuites. Seuls les frais d'inscription en Licence à l'Université Rennes 2 sont à la charge des étudiants non boursiers chaque année (à titre d'exemple ces frais s'élevaient à 122 € en 2017-2018). Les élèves bénéficient du statut étudiant et sont affilié(e)s au régime de sécurité sociale étudiant.

## LES DIFFÉRENTS TYPES D'AIDES

À l'occasion de leur inscription au concours, les candidat(e)s doivent constituer leur Dossier Social Étudiant (ou DSE) qui est aujourd'hui la procédure unique de demande de bourse et de logement en résidence universitaire. Ce DSE est obligatoire et doit être réalisé au plus tard le 31 mai 2018, puis chaque année, en se rendant sur le site internet du CROUS de l'académie dans laquelle le (la) candidat(e) est inscrit(e) cette année.

Selon certains critères et dans des situations reconnues particulières et critiques, les élèves ne pouvant pas bénéficier des bourses peuvent solliciter le Fonds National d'Aide d'Urgence Annuelle Culture (FNAUAC). Il s'agit d'une aide d'urgence annuelle destinée aux élèves qui rencontrent des difficultés pérennes attestées par les chefs d'établissements et les services sociaux des CROUS. Cette aide d'urgence annuelle ne peut être cumulée avec une bourse sur critères sociaux.

Dans certaines situations, l'École peut également accorder des aides ponctuelles aux étudiant(e)s devant faire face à des difficultés financières. Les demandes sont examinées par une commission interne à l'École.

## LE CONCOURS D'ENTRÉE

### ÉTAPE 1

Une première sélection se fera sur la base d'un dossier de création à remplir en ligne par chaque candidat(e). Ce dossier sera mis en ligne et disponible le 9 janvier 2018 sur T-N-B.fr.

Les inscriptions pourront s'effectuer à partir du 22 janvier et jusqu'au 9 février 2018 au plus tard. À l'issue de cette première étape, 150 candidat(e)s seront retenu(e)s.

### ÉTAPE 2

Une série d'auditions auront lieu au TNB. Les textes et les contenus de cette audition seront transmis aux candidat(e)s un mois avant leur passage. À l'issue de cette seconde étape, 40 candidat(e)s seront retenu(e)s.

### ÉTAPE 3

Un stage de deux jours au TNB permettra à l'équipe pédagogique de constituer le groupe de 20 jeunes acteurs et actrices de la promotion 10.

## CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION POUR LE CONCOURS

Les candidat(e)s doivent être âgés de plus de 18 ans et de moins de 30 ans au 1<sup>er</sup> septembre 2018.\*

Les candidat(e)s doivent être titulaires du baccalauréat ou du D.A.E.U., ou d'un diplôme équivalent à l'étranger.\*

Aucune condition de nationalité n'est demandée, mais tou(te)s les candidat(e)s doivent maîtriser la langue française.

Les candidat(e)s doivent fournir une attestation de formation initiale ou une attestation d'une pratique théâtrale d'au moins un an.\*\*

\* Pour ces deux conditions d'âge ou de diplôme, des dérogations sont possibles. Elles doivent être motivées par une lettre jointe au dossier d'inscription. Une commission interne à l'École se réunira pour étudier les demandes durant la période d'inscriptions.

\*\* Les attestations des options « Théâtre » au baccalauréat ne sont pas acceptées.

# LES DATES DU CONCOURS

## DOSSIER DE CANDIDATURE ET DE CRÉATION

Disponible à partir du 9 janvier 2018.

À remplir en ligne lors de la procédure d'inscription.

## INSCRIPTION

Du 22 janvier au 9 février 2018

## ÉTUDE DES DOSSIERS PAR LE JURY

19 mars 2018 : publication sur le site de la liste des admissibles aux auditions

## AUDITIONS À RENNES

Entre le 30 avril et le 16 mai 2018

17 mai 2018 : publication sur le site de la liste des admissibles au stage

## STAGE À RENNES

21 et 22 mai 2018

23 mai 2018 : publication sur le site de la liste des admissibles à l'École

# FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Pour être inscrit(e)s, les candidat(e)s devront s'acquitter du paiement de 15 € de frais de dossier (non remboursables).

À l'issue de la procédure de candidature en ligne, les candidat(e)s recevront un mail récapitulatif, leur demandant de joindre par courrier postal les pièces suivantes avant le 9 février 2018 (le cachet de la poste faisant foi) :

- la copie d'une pièce d'identité
- la copie des diplômes obtenus
- les attestations de pratique théâtrale
- le paiement des frais de dossier (15 € par chèque à l'ordre du TNB / CONCOURS 2018)

Les candidat(e)s admis(e)s aux auditions devront verser 45 € de frais d'inscription complémentaires en retour de la convocation.

Cas particulier : les candidat(e)s ayant le statut boursier et admis(e)s aux auditions devront verser 15 € de frais d'inscription complémentaires. Pour bénéficier de cette exonération partielle, ils (elles) devront adresser une copie de leur notification du CROUS pour justifier de leur situation.



# **RENSEIGNE- MENTS INFORMATIONS**

En ligne sur [T-N-B.fr](http://T-N-B.fr)  
Par téléphone au 02 99 31 12 80  
Par mail à [concours@t-n-b.fr](mailto:concours@t-n-b.fr)